

Sans-papiers / Débat politique à l'ULB

Un accord ? Quel accord ?

A lors cette circulaire régularisation, c'est pour quand ? » C'est la question que les organisateurs du colloque à l'ULB voulaient poser aux représentants des cinq partis de la majorité. L'ULB a consacré une journée entière à analyser les politiques publiques à l'égard des sans-papiers.

Premier constat : À l'exception du PS et du CDH, les partis avaient délégué des députés régionaux bruxellois, comme si les sans-papiers et l'immigration en général étaient une problématique propre à la capitale. Le député CD&V n'est même jamais venu et Clotilde Nyssens (CDH) a été longuement retenue en commission.

Second constat : les positions sont bien figées. Jean-Luc Vanraes (VLD) ne s'émeut guère lorsque son parti est accusé de ne pas respecter l'accord gouvernemental. Il répète ce que la ministre de l'Asile elle-même répète à l'envi : on continue toujours à régulariser certains, même sans

circulaire. Mais on sent chez l'élu VLD, comme chez François Schepmans (MR), une certaine réticence quant à la nécessité même de définir des critères de régularisation. « On a régularisé 50.000 personnes en 2000 et il faut recommencer en 2009 ? » Françoise Schepmans se garde bien de dire qui a raison ou tort dans la lecture divergente que font le PS et le VLD de l'accord gouvernemental. Elle évoque à nouveau l'idée (qu'on croyait oubliée) d'un accord global préalable sur l'ensemble du dossier immigration - la régularisation étant, dit-elle, une forme d'immigration comme une autre.

Mais les libéraux l'assurent : il ne faut pas désespérer, on en sortira, avant les élections... Philippe Moureaux, qui a négocié cet accord pour le PS, est très sceptique. Le VLD, dit-il, ne bougera pas. Et le PS, prévient-il, n'acceptera pas n'importe quel compromis. C'est l'accord gouvernemental et rien d'autre. ■

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE